



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société SAS CBD PROD – Le Cabaret du Bout des Prés et ses clients. Toute commande adressée à SAS CBD PROD- Le Cabaret du Bout des Prés implique l'acceptation de ces conditions.

2. SPECTACLES

Les caractéristiques des spectacles proposés à la vente restent la propriété intellectuelle de la SAS CBD PROD – Le Cabaret du Bout des Prés.

3. PRIX

Il est appliqué un tarif unique. Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours (du 1er septembre de l'année N au 31 Août de l'année N+1). Nos prix sont nets, toutes taxes comprises, en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement de taux pourra être répercuté sur le prix de la prestation. Le Cabaret du Bout des Prés se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le contrat ou le devis le jour de la commande sera le seul applicable au client.

Toutes consommations non prévues dans le cadre du forfait seront facturées en supplément. Les boissons comprises dans les formules sont servies uniquement pendant le repas, en dehors de celui-ci toute boisson (bière, soft et champagne) sera facturée en supplément.

4. RESERVATION

La vente est considérée comme réalisée après signature du devis.

Il est demandé : 50 % d'arrhes à la signature du devis, et le solde 10 jours avant la prestation. Le règlement se fera par chèque à l'ordre de « SAS CBD PROD – Le Cabaret du Bout des Prés » ou par virement. Sans arrhes ou règlement total, Le Cabaret du Bout des Prés se réserve le droit d'attribuer les places à une autre réservation.

Pour les particuliers, il est demandé la totalité du montant de la formule choisie à la réservation. Quelle que soit la formule, la réservation est obligatoire au minimum 8 jours avant la date de la représentation.

Afin de garantir à nos clients une prestation de restauration et un service de qualité, le choix du plat chaud et d'autres options (allergies ou régime alimentaire particulier) devra être opéré au moment de la réservation auprès de Le Cabaret du Bout des Prés.

5. MODALITES DE RESERVATION

Les réservations pour l'ensemble des prestations sont possibles en fonction des disponibilités et sur présentation du Pass Sanitaire. Pour certaines dates spéciales, ci-après dénommées « dates festives », ces disponibilités peuvent faire l'objet de conditions spécifiques.

Liste des dates festives : 14 février, 31 décembre et autres suivant la programmation annuelle.

6. ATTRIBUTION DES TABLES

Le choix des tables ne peut être imposé par le client. C'est Le Cabaret du Bout des Prés qui en fonction du volume du groupe attribue une ou plusieurs tables et la situation au sein de la salle. Toutefois, en cas de mobilité réduite ou de mal voyance, Le Cabaret du Bout des Prés fera son possible pour satisfaire la demande.



7. ANNULATION

Le Cabaret du Bout des Prés s'efforce de tout faire pour le bon déroulement du déjeuner ou dîner et spectacle sans toutefois être tenu responsable des cas fortuits, des causes de force majeure.

Le Cabaret du Bout des Prés se réserve le droit de remplacer l'artiste par un autre de qualité égale ou de reporter le spectacle à une date ultérieure sans qu'aucune indemnité ne soit réclamée. Cependant même dans ces dernières hypothèses, Le Cabaret du Bout des Prés s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

Le Cabaret du Bout des Prés se réserve également le droit d'annuler une représentation si le nombre de clients est insuffisant, au minimum 21 jours avant la date de la manifestation, et de proposer une autre date ou un autre spectacle au moins équivalent sans qu'aucune indemnité ne soit réclamée.

Le client peut procéder à l'annulation totale ou partielle de sa réservation moyennant les frais suivants :

- A 30 jours de la manifestation, 30€ de frais de dossier.
- De 30 à 21 jours, 25 % du montant prévu.
- De 20 à 11 jours, 50 % du montant prévu.
- De 10 à 1 jour(s), 90% du montant prévu.
- Non présentation, 100 % du montant prévu. Tout déjeuner ou dîner spectacle commencé est considéré comme consommé et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Les sommes versées à titres d'arrhes ne sont pas remboursées (article 1590 du Code Civil) et aucun remboursement ne pourra être prétendu par le client en cas d'annulation.

COVID-19 – Conditions spécifiques de remboursement :

Si le cabaret est fermé administrativement par arrêté préfectoral ou suite à des annonces gouvernementales liées à la COVID-19, le montant versé pour votre réservation vous sera remboursé pour les cas suivants :

- Vous avez versé un acompte et il a été encaissé. Ce type de remboursement ne peut concerner que les groupes de plus de 40 personnes.
- Vous êtes positif au COVID-19 : remboursement possible sur présentation d'un test PCR positif (de moins de 72 heures). Si la réservation correspondante concerne un groupe jusqu'à 4 personnes, le remboursement pourra être intégral. Dans le cas d'un groupe de plus de 4 personnes, le remboursement ne concernera que la personne positive.

Afin que votre prestation fasse l'objet d'un remboursement, il vous faudra formuler votre demande par écrit (adressez cette demande à contact@cabaretduboutdespres.fr ou par voie postale à Le Cabaret du Bout des Prés - Route de Bullion – D 149 – 78 720 Cernay la Ville).

Les réservations pour les groupes de moins de 40 personnes ne feront pas l'objet d'un remboursement mais d'une proposition de report de date. Les chèques cadeaux ne sont pas remboursables et leur date de validité sera prolongée en fonction de la situation sanitaire.



8. REGLEMENT INTERIEUR DU CABARET DU BOUT DES PRES

Une tenue correcte est exigée et un comportement respectueux, tant des clients que des artistes et membres du personnel du Cabaret du Bout des Prés est de rigueur.

Il est toléré par Le Cabaret du Bout des Prés la prise de photo et extrait de vidéo uniquement à des fins personnelles et privées.

Il est rappelé que chacun des tableaux (musiques, costumes, mise en scène...) des représentations du Le Cabaret du Bout des Prés est une œuvre de l'esprit protégé en tant que telle par les dispositions des livres I et III du Code de Propriété Intellectuelle. Toute reproduction est par conséquent rigoureusement interdite.

9. PROTECTION DE LA VIE PRIVEE ET DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le site web a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. L'internaute est informé que les informations qu'il communique via les formulaires présents sur le site web sont nécessaires à l'exécution des prestations proposées par le Cabaret du Bout des Prés. L'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression aux données personnelles le concernant en écrivant à Le Cabaret du Bout des Prés – Route de Bullion – D 149 – 78 720 Cernay la Ville

10. DROITS A L'IMAGE

L'acceptation des Conditions Générales de Vente par le client vaut, à défaut d'une information contraire écrite transmise au Cabaret du Bout des Prés le jour ou au plus tard la semaine suivant la date du spectacle auquel il a assisté, pour autorisation de reproduction et de représentation de photographies et de vidéos. En conséquence de quoi, le client autorise Le Cabaret du Bout des Prés à diffuser les images prises pendant le spectacle (avant, pendant et après la représentation, au sein du cabaret). Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour sans aucune limitation de durée (presse, plaquette, affichage, internet...) pour la promotion du Cabaret du Bout des Prés. Le client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe.

11. LIMITATION DE RESPONSABILITE

En aucun cas Le Cabaret du Bout des Prés ne pourra être tenu responsable des dommages, pertes, vols, échanges, dégradations qui pourraient survenir sur le parking de l'établissement, dans le vestiaire et dans la salle de spectacle.

12. CONDITIONS DE VENTE POUR LES CHEQUES CADEAUX

Les chèques cadeaux sont payables 100% à la commande et pourront être envoyés sous réserve d'encaissement du paiement.

Au-delà de la date limite (validité 1 an à partir de la date d'achat), les chèques cadeaux ne sont ni remboursables ni échangeables. Les réservations sont obligatoires pour les prestations des chèques cadeaux et se font sous réserve des disponibilités. Il est obligatoire de présenter le chèque cadeau à l'accueil du Cabaret du Bout des Prés le jour de la prestation.

Les réservations enregistrées peuvent être modifiées ou annulées au minimum 10 jours avant la date de la représentation. Si les clients ou les bénéficiaires ne sont pas présents le jour de la réservation, le chèque cadeau n'est ni remboursable, ni échangeable. Les chèques cadeaux perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange ni à un remboursement.



13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige qui s'élèverait concernant la validité de la présente ou l'une de ses stipulations, son interprétation ou son exécution, qui n'aura pas pu être résolu de manière amiable entre les parties, sera soumis aux juridictions compétentes du lieu du défendeur.

14. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le fait pour un CLIENT de confirmer sa commande par tout moyen de communication (téléphone, e-mail, réservation sur place) auprès du Cabaret du Bout des Prés vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV dans leur intégralité.